

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AXA WF ACT Factors - Climate Equity Fund I Capitalisation EUR

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A., filiale du Groupe AXA IM

ISIN LU2320549137

Site Internet: <https://www.axa-im.lu>

Appelez le +33 (0) 1 44 45 85 65 pour plus d'informations

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est responsable de la supervision d'AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. en lien avec le présent Document d'informations clés.

Ce Produit est agréé au Luxembourg conformément à la Directive OPCVM.

Date de production du document d'informations clés: 26/03/2024

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type

Le Produit est une classe d'actions du Compartiment « AXA World Funds - ACT Factors - Climate Equity Fund » (le Compartiment) qui fait partie de la SICAV « AXA World Funds » (la « Société »).

Durée

Ce produit n'a pas de date d'échéance, bien qu'il ait été créé pour une durée de 99 ans et pourrait être liquidé dans les conditions indiquées dans les statuts de la société.

Objectifs

Objectif d'investissement

Chercher à atteindre: 1/une performance à long terme supérieure à celle de l'indice MSCI World Climate Change (l'« Indice de Référence ») avec un profil de volatilité inférieur à celui de l'Indice de Référence et 2/ un objectif d'investissement durable: en s'exposant aux entreprises qui contribuent à atténuer le changement climatique ou à la transition énergétique en faveur de sources plus vertes afin de s'aligner progressivement sur les objectifs de l'Accord de Paris, et en compensant, en totalité ou en partie, les émissions du Compartiment.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active et cherche à atteindre son objectif financier en investissant principalement dans un panier bien diversifié de titres de capital internationaux d'émetteurs faisant partie de l'Indice de Référence. L'univers d'investissement du Compartiment peut s'étendre aux actions cotées dans des pays éligibles de l'Indice de Référence qui ne font pas partie de l'Indice de Référence. Le Gestionnaire peut prendre, sur la base de ses convictions d'investissement, des positions surpondérées et sous-pondérées par rapport à l'Indice de Référence. Par conséquent, l'écart avec l'Indice de Référence peut être important. Toutefois, dans certaines conditions de marché, la performance du Compartiment peut être proche de celle de l'Indice de Référence, comme décrit plus en détail dans le prospectus.

Le Compartiment investit dans des actions et titres assimilés d'entreprises de toutes capitalisations et investira en permanence au minimum 51 % de son actif net dans des actions.

Le Compartiment pourra investir dans des instruments du marché monétaire.

Le Gestionnaire utilise des modèles quantitatifs exclusifs qui intègrent à la fois des données financières et non financières dans le cadre de la sélection de titres du Compartiment. L'approche du Gestionnaire en matière de construction de portefeuille est largement systématique et un dispositif d'optimisation est utilisé et conçu pour prendre en compte l'exposition factorielle de chaque titre, parallèlement à son intensité carbone (mesurée en tonnes de CO₂/million de dollars de chiffre d'affaires).

Le Gestionnaire applique une approche ESG de « relèvement de notation », qui exige que la notation ESG du Compartiment soit supérieure à celle de l'univers d'investissement après exclusion d'au moins 20 % des titres les plus mal notés, sur une base moyenne pondérée. En outre, le Gestionnaire équilibre la décarbonation au travers d'investissements dans l'économie à faible émission de carbone en ciblant l'exposition aux leaders du bas carbone, aux opportunités liées à la transition et aux catalyseurs verts afin de s'assurer que le Compartiment détient des positions dans des sociétés qui contribuent à l'atténuation du changement climatique ou à la transition énergétique vers des sources plus vertes. Dans le processus de sélection des titres, le Gestionnaire est tenu d'appliquer à tout moment la Politique d'exclusion sectorielle et la Politique en matière de normes ESG d'AXA IM (<https://www.axa-im.com/responsible-investing/sector-investment-guidelines>).

L'approche ESG mise en place pour le Compartiment est décrite dans son annexe SFDR.

En outre, une stratégie de compensation des émissions de carbone est mise en œuvre par le Gestionnaire via le recours à des certificats VER (Verified Emission Reduction), un type de crédits carbone, qui seront détenus par AXA Investment Managers GS et non par le Compartiment. Un crédit carbone est une unité correspondant à la réduction ou à l'élimination d'une tonne d'équivalent CO₂

par un projet qui a investi dans des équipements et/ou des activités qui réduisent ou éliminent les émissions de gaz à effet de serre de l'atmosphère. Le Gestionnaire sélectionne les projets générant les VER sous-jacents qui répondent aux normes de certification les plus élevées du marché (VCS, norme Gold en particulier), sont inscrits dans un registre indépendant reconnu (comme VERRA) et audités par un grand organisme international de normalisation. Pour réaliser sa sélection, le Gestionnaire tient également compte des critères suivants :

- type de projet : projets démontrant une réduction du carbone mais également des avantages supplémentaires pour la protection des écosystèmes et de la biodiversité, ainsi que des objectifs de développement pour la communauté locale. Pour lever toute ambiguïté, le Gestionnaire se réserve le droit d'utiliser divers VER sous-jacents pour le Compartiment,
- localisation du projet : dans des pays présentant des niveaux de risque faibles et modérés,
- risque d'atteinte à la réputation associé au projet et aux détenteurs des VER du projet,
- coût du projet et volumes de VER disponibles.

Le Gestionnaire se réserve le droit d'utiliser d'autres projets générant des VER sous-jacents. En outre, en cas d'événements exceptionnels (guerre, problème politique, fraude, etc.) affectant les projets sous-jacents sur lesquels repose le mécanisme de compensation carbone, le Gestionnaire peut retirer les VER émis. La liste des projets générant des VER sous-jacents sélectionnés par le Gestionnaire, leur description et les informations relatives à la certification sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.axa-im.com/fund-centre>.

Le Gestionnaire calcule les émissions de carbone (scopes 1 et 2) par million investi en se fondant sur la composition des actifs sous-jacents du Compartiment et en utilisant une méthodologie basée sur la valeur d'entreprise afin d'établir le montant des VER nécessaires pour compenser les émissions de carbone. De temps à autre, le Gestionnaire affectera une partie des commissions de gestion qu'il reçoit à la compensation des émissions de carbone du Compartiment par le biais d'un intermédiaire (par exemple, Climate Seed (<https://climateseed.com>) qui effectue la compensation auprès du registre central, lequel émet une confirmation et un certificat de compensation des émissions de carbone. La compensation des émissions de carbone du Compartiment peut être considérée comme partielle, dans la mesure où (i) le Gestionnaire ne prend pas en compte les émissions de Scope 3 dans le calcul des émissions de carbone, (ii) il ne compense que les émissions de carbone liées à la composition des actifs sous-jacents du Compartiment et (iii) les frais de compensation des émissions de carbone représentent au maximum 0,20 %, TVA incluse, le cas échéant, de l'actif net du Compartiment. Les actionnaires peuvent trouver de plus amples informations sur l'empreinte carbone du portefeuille du Compartiment et la compensation carbone dans le rapport mensuel du Compartiment disponible à l'adresse <https://www.axa-im.com/fund-centre>.

Les données ESG utilisées dans le cadre du processus d'investissement reposent sur des méthodes ESG s'appuyant en partie sur des données de tiers, et dans certains cas sont développées en interne. Elles sont subjectives et peuvent changer dans le temps. Malgré plusieurs initiatives, l'absence d'harmonisation des définitions peut rendre les critères ESG hétérogènes. Ainsi, les différentes stratégies d'investissement employant les critères ESG et le reporting ESG sont difficiles à comparer entre elles. Les stratégies intégrant des critères ESG et celles qui incluent des critères de développement durable peuvent employer des données ESG qui semblent similaires, mais qui doivent être distinguées, car leur méthode de calcul est susceptible d'être différente. Les différentes méthodologies ESG d'AXA IM décrites dans ce document pourront évoluer à l'avenir pour prendre en compte l'éventuelle amélioration de la disponibilité et de la fiabilité des données, les éventuelles évolutions de la réglementation ou d'autres cadres ou initiatives externes, entre autres.

Le Compartiment peut utiliser des produits dérivés à des fins de gestion efficace de portefeuille et de couverture.

Le Compartiment est un produit financier qui vise à atteindre un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 du

27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), il n'y a pas de distribution de dividende.

Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 5 ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15 h (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou

des distributeurs.

La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Investissement initial minimum : 5 000 000 USD ou l'équivalent dans la devise de la Classe d'Actions concernée.

Investissement ultérieur minimum : 1 000 000 USD ou l'équivalent dans la devise de la Classe d'actions concernée.

Investisseurs de détail visés

Le compartiment s'adresse aux investisseurs particuliers qui n'ont pas les connaissances financières ou spécifiques requises pour comprendre le compartiment, mais qui acceptent le risque de perte totale du capital investi. Il convient aux clients qui souhaitent faire fructifier leur capital et intégrer la dimension ESG. L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

Dépositaire

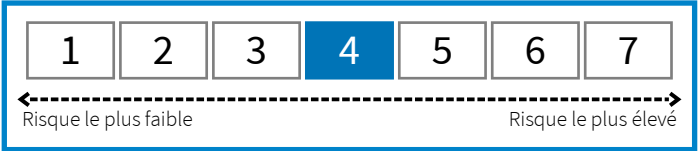
State Street Bank International GmbH (Luxembourg Branch)

Autres informations

Veillez vous référer à la section « Autres informations pertinentes » ci-dessous.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Cela indique que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situeraient à un niveau moyen. La catégorie de risque associée à ce produit a été déterminée sur la base de résultats passés, elle n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

D'autres risques non inclus dans l'Indicateur synthétique de risque peuvent être significatifs, tels que le risque de modèle. Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, modérés et favorables présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit et de l'indice de référence adapté sur les 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer de manière sensiblement différente à l'avenir.

Période de détention recommandée:		5 ans	
Exemple d'investissement:		€10 000	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€2 840	€3 330
	Rendement annuel moyen	-71.60%	-19.74%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 640	€9 650
	Rendement annuel moyen	-13.60%	-0.71%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 590	€15 590
	Rendement annuel moyen	5.90%	9.29%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 090	€18 490
	Rendement annuel moyen	40.90%	13.08%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 12 2021 et 01 2024.

Scénario modéré : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 06 2018 et 06 2023.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 10 2016 et 10 2021.

L'indicateur de référence du Produit a été utilisé pour calculer la performance.

Que se passe-t-il si AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte d'AXA Investment Managers Paris S.A. En cas de défaillance d'AXA Investment Managers Paris S.A., les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	€275	€808
Incidence des coûts annuels (*)	2.8%	1.3% chaque année

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10.57 % avant déduction des coûts et de 9.29 % après déduction des coûts. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de 2.00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à €200
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	€0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.47% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les frais réels sur l'année passée.	€46
Coûts de transaction	0.30% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	€29
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	€0

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: 5 années

Ce Produit n'a pas de période de détention minimale requise, les 5 ans ont été calculés pour être conformes au délai dont le Produit peut avoir besoin pour atteindre ses objectifs d'investissement.

Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalité. La performance ou le risque de votre investissement peuvent être affectés négativement. La section « Que va me coûter cet investissement ? » fournit des informations sur l'impact des frais au fil du temps. Concernant les modalités relatives aux demandes de rachats, veuillez vous référer à la section « En quoi consiste ce produit ».

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les réclamations doivent être adressées au Responsable du traitement des réclamations avec les coordonnées du plaignant (nom, poste, coordonnées, numéros de compte concernés et tout autre document pertinent) à l'adresse suivante: AXA World Funds, 49, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou à l'adresse compliancelux2@axa-im.com.

Autres informations pertinentes

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Produit, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, les rapports semestriels ultérieurs et la dernière Valeur nette d'inventaire auprès de l'Administrateur du Fonds : State Street Bank International GmbH (succursale de Luxembourg) et depuis la page <https://www.axa-im.com/fund-centre>. Ils sont disponibles gratuitement.

Pour plus d'informations sur la performance du produit jusqu'à 10 ans et les calculs précédents de scénarios de performance, veuillez consulter le site Internet : <https://www.axa-im.com/fund-centre>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.